Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260303-3_CCAS-DE

DEPARTEMENT : ***Côtes d'Armor*** ARRONDISSEMENT : *Lannion*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de *TREDREZ-LOCQUEMEAU*
EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du jeudi 19 février 2026

Date de la convocation : 05/02/2026	
Nombre de membres afférents au C.C.A.S.	: 11
Nombre de membres présents	: 08
Nombre de membres ayant pris part à la délibération :	09

L'an deux mil vingt-six, et le dix-neuf février à 17h00,
la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de ***Trédrez-Locquémeau*** s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Joël LE JEUNE,** président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : Joël LE JEUNE, Mariannick LEBON, Joëlle BATLONGUE-LESPIEL, Catherine MARSHALL, Joël BRIAND, Daniel DONVAL, Luc COSTENOBLE, Yolande THOMAS,

Absente excusée : Patricia CADREN (procuration à Mariannick LE BON), Marie CENSIER-LEMAIRE, Elsa BRIAND,

---

DELIBERATION N°3 DU 19.02/2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le comité du C.C.A.S. après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2026 de Monsieur le Président qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses	7 800 €
- Recettes	7 800 €

Joël LE JEUNE,
Président du C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
22300 TREDREZ-LOCQUEMEAU

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU
22300

Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'Etat le 20/02/2026